



## 5. Utiliser au mieux les médias sociaux

### Problème posé

En quoi l'école, dans sa mission éducative, est-elle concernée par les usages des médias sociaux (blogs, Snapchat, Facebook...) ? Quels accompagnements peut-elle apporter ?

### Constat

Une particularité des médias sociaux – qui ne s'arrêtent pas après les cours – est d'amplifier les phénomènes de violence et de harcèlement au sein de la communauté éducative. Ces comportements parfois immodérés, la circulation rapide et facile de propos ou de contenus divers peuvent avoir des répercussions douloureuses sur la communauté scolaire et entraîner des conséquences graves ou des blessures indélébiles, notamment chez des élèves pris dans des pièges dont ils ne soupçonnent pas les rouages. Les malveillances volontaires sont toutefois plus rares.

Les choix pédagogiques à faire pour aborder les réseaux sociaux ne sont pas évidents pour beaucoup d'enseignants qui se demandent par exemple s'il convient d'être « ami » avec ses élèves.

De nombreux établissements sont demandeurs, pour leurs élèves, d'informations sur certaines réalités d'Internet comme l'absence d'oubli.

### Réponses possibles

#### Apprentissage des usages raisonnés

Ils sont préconisés par le B2i. Protéger les enfants, c'est d'abord leur apprendre à se protéger eux-mêmes. Cet objectif nécessite pour les enseignants de mieux connaître les pratiques numériques de leurs élèves sans forcément adopter les mêmes. En revanche, il est très souvent nécessaire d'apporter aux élèves un accompagnement réflexif sur leurs pratiques (paramétrage de son compte, notion d'identité numérique, respect de la vie privée...) Des simulations, des jeux sérieux peuvent aider à engager ces réflexions.

#### Prévention des abus d'usage

Il y a nécessité d'un travail sur le fond et la durée. En effet, les pratiques des élèves avec les médias sociaux évoluent au même rythme que les plates-formes et leurs fonctionnalités. Les problèmes rencontrés sont toujours nouveaux et touchent à la fois les familles et l'école. Les actions de sensibilisation privilégieront donc, chaque fois que c'est possible, le dialogue avec les élèves et leurs familles.

#### Intégration des médias sociaux dans l'acte éducatif

Les plates-formes adaptées à des pratiques scolaires d'échange ou d'expression (e-Twinning pour les échanges internationaux, journaux et blogs scolaires en ligne, twittclasses, ENT, etc.) constituent les espaces où l'on apprendra les subtilités, les écueils et les grandes possibilités de ces outils. Dans certains environnements, il est plus facile de maîtriser la sécurisation. On pourra aussi inventer, mettre au point et développer de nouveaux supports adaptés à ces

### Ressources

- Dans l'établissement (enseignants - dont les documentalistes, chef d'établissement, CPE, délégués d'élèves) mais aussi familles, collectivités territoriales, associations locales, etc...

### Ressources académiques

Équipes [Académiques de Sécurité](#) (EMAS)

### Outils en ligne

Observatoire académique de la sécurité de l'information ([OASI](#))

### Ressources nationales

- [Internet responsable](#)

- [CNIL](#)

- [Lumière sur les réseaux sociaux](#)

- [Droit de l'internet](#)

- [Droit pénal et Internet](#)

- [Droit international et internet](#)

- [Harcèlement](#)

- [Protection des mineurs sur internet](#)

- [Réseaux et médias sociaux](#)

- [Identités numériques et usurpation d'identité](#)

- [Contenus ouverts ou libres](#)

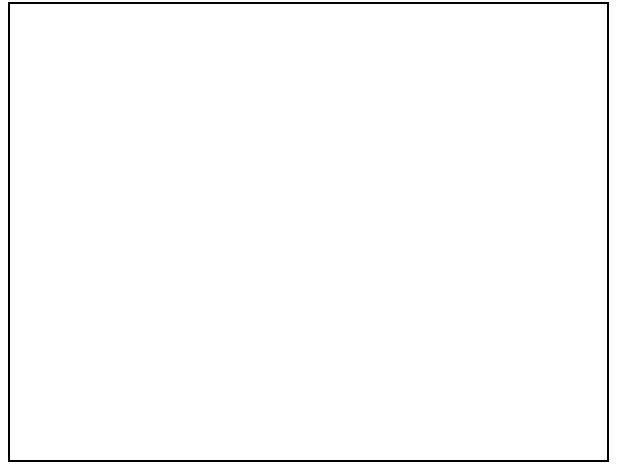
- [Liberté d'expression et ses limites](#)

- [Responsabilité des abonnés à internet](#)

usages pédagogiques.

## Pratiques à mettre en place

- Éduquer les élèves au média Internet, de l'école primaire au lycée (cf. fiche 4).
- Encourager les activités pédagogiques avec des médias sociaux sécurisés, notamment celles qui font découvrir aux élèves une plus grande richesse d'échanges culturels ou sociaux. Intégrer un apprentissage de l'acte de publication et de ses contraintes dans les pratiques scolaires.
- Mettre en place des actions de prévention pour les élèves (cf. ressources).



Date de publication février 2014 - [www.ac-aix-marseille.fr](http://www.ac-aix-marseille.fr) > Responsabilité dans les usages du numérique.

Cette œuvre du comité RUN de l'académie  
d'Aix-Marseille est mise à disposition selon  
les termes de la licence [Creative Commons Attribution  
Pas d'Utilisation Commerciale  
Pas de Modification 4.0 International](#)

PORTAIL RUN

